

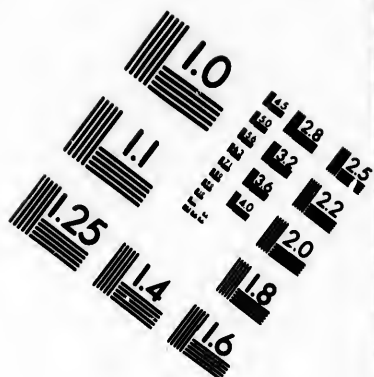
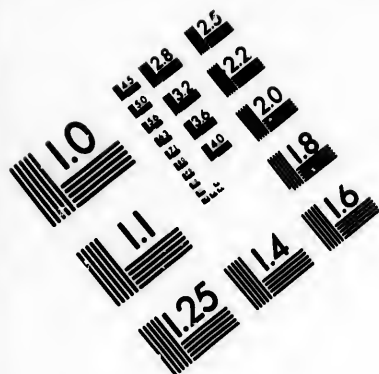
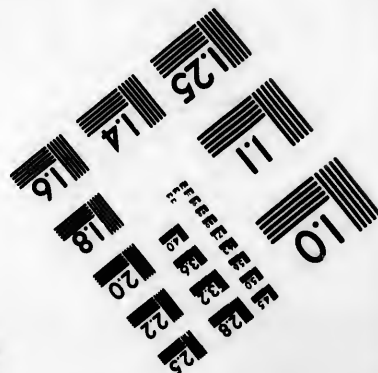
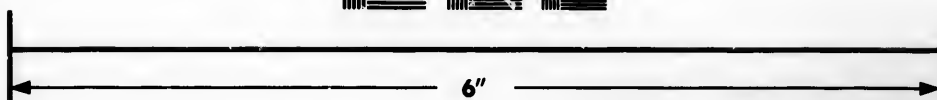
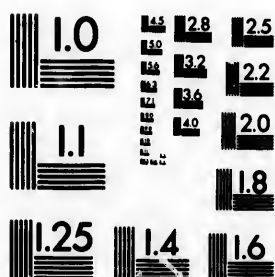


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

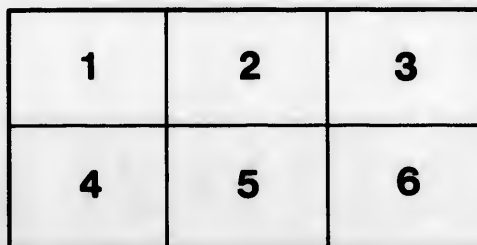
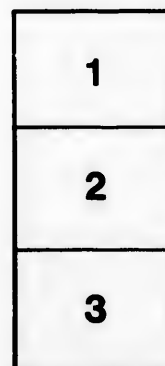
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

RELATION

*De la défense des retranchements sur la hauteur de Carillon,
à environ six cents toises du fort, le 8 juillet 1758.*

(Supposée avoir été rédigée par les soins du marquis de Montcalm.)

..... Je n'entrerais point dans de
grands détails : je me bornerai à démontrer ce qui s'est passé
depuis l'arrivée de M. le Marquis de Montcalm, le 1er juillet
à Carillon,

A son débarquement, M. de Bourlamaque l'informa que,
suivant les nouvelles qu'il avait (et dont il avait rendu compte
au marquis de Vaudreuil alors à Montréal) l'ennemi était en
mouvement pour venir l'attaquer. M. de Montcalm dans ce
moment résolut de se porter en avant afin d'en imposer aux
anglais.

Il fit passer M. de Bourlamaque avec trois bataillons sur
le bord du lac Saint Sacrement où les ennemis devaient dé-
barquer. Lui-même se porta à la chute avec quatre batail-
lons afin d'être à portée de le secourir et de donner ses ordres,
laissant M. de Trécesson pour commander dans le port avec
le bataillon de Berry.

M. de Raymond, capitaine des troupes de la colonie, arriva
dans ce temps avec une brigade d'environ 80 hommes tant de
troupes réglées que de miliciens canadiens. Il lui fut ordonné
d'aller joindre M. de Bourlamaque à la tête du portage : ce
qu'il fit avec zèle.

Le 4 juillet, M. de Montcalm, impatient de savoir le mo-
vement de l'ennemi, n'ayant point de sauvages pour l'en ins-
truire, fit partir le Sieur de Langy, officier de distinction de
la colonie, avec quatre bateaux d'environ 20 hommes et lui
dans un canot d'écorce de huit places. Plusieurs officiers de
terre, de grade supérieur, demandèrent à faire cette décou-
verte comme volontaire, ce qui leur fut accordé. Le sieur de
Langy partit le 4 au matin, marchant avec précaution et se
tenait toujours en avant, son canot allant mieux.

Lorsqu'il fut dans les îles, environ à 4 lieues de l'ancien
Fort-George, en doublant une pointe, il aperçut 51 berges qui
venaient à sa rencontre. Il fit signe à ses quatre bateaux de suivre
le long de terre, en forçant de rames pour retourner ; lui, pour
donner à son monde le temps de se sauver fit nager sur les 51

berges qui le voyant venir à eux, s'arrêtèrent, craignant une embuscade. Cette action hardie de la part de cet officier donna le temps aux bateaux de se sauver. Quand ils les vit hors d'état d'être joints, il prit la même route qu'eux et arriva au portage où était M. Bourlamaque qui fut informé que c'était sans doute l'avant-garde de l'armée ennemie.

M. de Montcalm instruit de ce qui se passait, connaissant la force de l'armée ennemie et le peu de monde qu'il avait, occupé du bien de la colonie, pensa à suppléer l'art à la force, déterminant l'endroit où il devait vaincre ou être vaincu : et c'est là où il s'est immortalisé. Il n'hésita plus ; il donna ordre à M. de Bourlamaque de se replier sur lui au moment que l'ennemi s'approcherait de lui. M. de Bourlamaque qui ne voulait point être surpris, forma le 5 au matin un détachement d'environ 300 hommes sous les ordres du Sieur de Trépézée, capitaine de Béné et proposa au Sieur de Langy d'aller avec quelques Canadiens de la brigade du Sieur de Raymond, ce qui fut accepté avec satisfaction. Ils partirent sur le champ en suivant le nord du lac Saint Sacrement. Quant ils eurent fait environ 3 lieues, ils montèrent sur une montagne qui découvrait de loin dans le lac, ils aperçurent l'avant-garde de l'ennemi qui venait en ordre de bataille. Le sieur de Langy avait deux sauvages avec lui ; il proposa au Sieur de Trépézée de faire avertir M. de Bourlamaque de ce qu'ils voyaient.

En conséquence, les deux sauvages partirent et l'en informèrent ; il voulut dans l'instant les renvoyer pour donner ordre au Sieur de Trépézée de revenir en toute diligence ; ils refusèrent absolument, ce détachement attendit long-temps le retour de ces deux sauvages, mais inutilement. Le Sieur de Trépézée et le Sieur de Langy se mirent en mouvement pour revenir, mais la nuit les prit dans les baies, ils y couchèrent, ce qui donna une grande inquiétude à M. le Marquis de Montcalm de se voir avec le peu de monde qu'il avait et encore affaibli de 300 hommes d'élite.—A 5 heures du soir, arrivèrent à Carillon les trois brigades canadiennes de St. Ours, Lanaudière et Gaspé, ces trois capitaines ayant appris des troupes détachées de la marine dans leur route qu'une armée formidable se préparait à venir fondre sur Carillon, firent une diligence, qui ne peut s'exprimer, pour joindre notre petite armée.

Le Marquis de Montcalm ne fut pas plutôt informé de leur arrivée qu'il leur donna ordre de le joindre le lendemain matin,

et à 8 heures du soir il demanda 30 hommes de ces trois brigades pour venir à la chute où il était.

Les Sieurs St. Ours, Lanaudière et Gaspé choisirent ce qu'il y avait de plus alerte pour les envoyer ; le 6^e ces trois capitaines partirent avec leurs brigades pour se rendre auprès de M. de Montcalm. En arrivant, ils trouvèrent M. de Bourlamaque qui avait reçu ordre de se replier du portage à la chute ; * il avait cédé la place à 9 heures du matin à 1,500 berges de quinze hommes chacune. Lorsque M. de Montcalm vit la petite armée rassemblée, il pensa à faire ferme à cet endroit, si l'ennemi voulait forcer le passage du pont, ou quelque autres endroits de la rivière, afin de faciliter le retour des Sieur de Trépézée et de Langy desquels on était fort inquiet.

A 5 heures du soir on vint dire que les Anglais faisaient un pont sur la rivière Berné pour prendre notre armée en queue, tandis qu'ils nous attaqueraient en front. Sur cette nouvelle le général donna ordre aux brigades de Raymond, St. Ours, Lanaudière, Gaspé, et à deux compagnies de volontaires des troupes de terre de se porter dans les bois du côté de cette rivière, pas où l'ennemi pourrait nous couper. Le tout fut exécuté avec ponctualité et règle.

Nos brigades ne furent pas plutôt rendues au lieu indiqué qu'elles entendirent le feu commencer sur leur gauche. C'était le détachement de M. de Trépézée qui arrivait au lieu où il avait laissé M. de Bourlamaque, lequel était occupé pour lors par l'armée Anglaise qui avait en avant un corps de dix hommes par compagnie pour couvrir le débarquement de l'armée.

C'est dans cette embuscade que tombèrent environ 200 hommes de ce détachement qui avait passé la rivière avec peu de peine.

Nos troupes et Canadiens se défendirent très bien pendant presque une heure : Mylord d'Heaux (Howe), second général Anglais, y fut tué et en outre plusieurs officiers ; le Sieur de Trépézée fut blessé à mort, et se rendit cependant au fort de Carillon où il est mort trois jours après. Le Sieur de Langy reçut une balle dans la cuisse, et arriva à minuit à notre camp ;

* M. de Bernèche de Malthe, commandant du bataillon de — sur ce que M. Bourlamaque demandait les grenadiers de l'élite de l'armée pour aller au-devant des Anglais, dit qu'étant plus nombreux que nous il ne fallait pas risquer l'honneur de nos armes à l'ardeur d'un jeune homme, que l'art pouvait être opposé à la multitude en faisant des retranchements qui égaliseraient nos forces à celles des ennemis. Son sentiment prévalut, Bourlamaque eut ordre de revenir, et on forma des retranchements sur les hauteurs de Carillon.

il se sauva encore quelques soldats qui traversèrent la rivière sous la protection de notre petite armée. Les Anglais prirent 144 soldats prisonniers, 4 officiers de terre, un de la colonie, et deux Cadets Français.

Le Sieur Le Comte, capitaine de la reine, qui faisait l'arrière-garde de ce détachement, ne put traverser la rivière, et se rendit le lendemain à Carillon. Un soldat canadien au commencement de cette fusillade fit un Anglais prisonnier, et lui fit traverser la rivière à la nage avec lui, et vint tomber dans la brigade de la colonie qui était en avant; le Sieur Lanaudière interrogea cet homme et l'envoya à M. le marquis de Montcalm, afin qu'il fût instruit plus particulièrement des dispositions de l'ennemi,

Sur les six heures, ce général envoya ordre aux brigades canadiennes et aux deux troupes de volontaires de terre de joindre l'armée : cela étant exécuté, M. le marquis de Montcalm avec un air tranquille et assuré donna ordre au major général de tout disposer pour faire sa retraite en présence de l'armée anglaise : quand cet ordre fut exécuté, on coupa le pont, et on fit défiler par bataillon suivant leur rang. Le bataillon de la reine fermait la marche, et derrière lui étaient les Canadiens ou troupes de la colonie, les brigades de Raymond, de St. Ours, de Lanaudière et de Gaspé; ces quatre brigades formaient l'arrière-garde de la retraite avec des découvertes sur les ailes. M. le marquis de Montcalm fut toujours avec elles jusqu'au moment où on arriva sur les hauteurs de Carillon où il fit camper son armée aux environs où il voulait faire ses retranchements; et ordonna aux Canadiens de prendre le bas du terrain pour leur campement. Toute l'armée resta sous les armes et coucha au bivouac.

Le lendemain au matin 7, M. de Montcalm, de Bourlamaque, de Ponttroy, ingénieur en chef du Canada, et Desandrouin, ingénieur à la suite des troupes de terre, furent les premiers sur le terrain marqué pour faire le retranchement. Tous les officiers montrèrent un zèle qui ne se peut exprimer, les soldats y répondirent, et travaillèrent avec activité. Ces retranchements étaient d'arbres ronds approchés les uns contre les autres et élevés d'environ cinq pieds, ayant par devant de grosses branches coupées en sifflet les unes sur les autres, de façon que cela faisait l'effet de chevaux de frise : l'on avait séparé le terrain aux sept bataillons; la Reine à la droite, la Sarre à la gauche; et les autres chacun à leur rang: c'était à qui ferait le mieux les retranchements et le plus promptement, croyant à tout moment voir l'ennemi arriver. On fit aussi

des abatis de gros arbres, afin de voir déboucher l'ennemi à découvert et de plus loin. Les Canadiens commencèrent à se retrancher le 7, à midi, n'ayant pu avoir de haches plutôt : leur retranchement prenait au bas de la petite montagne où était le régiment de la reine, un peu en arrière en le faisant continuer à la rivière de Saint Frédéric. On travailla avec force à le perfectionner jusqu'au lendemain midi. On avait commencé à faire une batterie de quatre pièces de canon entre le régiment de la reine et les brigades canadiennes, mais les ennemis ne donnèrent pas le temps de l'achever.

Dans la nuit du 7 au 8 arriva heureusement M. le chevalier de Lévis avec huit piquets d'élite des troupes de terre qui avaient été destinées à une autre expédition par M. le marquis de Vaudreuil, qui changea d'avis à la nouvelle de la marche de cette formidable armée.

On peut dire que M. de Lévis fit une diligence incroyable pour venir au secours de M. le marquis de Montcalm ; ce fut une grande joie dans l'armée de voir arriver ce brigadier.

Le 8 à midi, on entendit le feu commencer sur les gardes avancés qui se replièrent en bon ordre sans perdre de monde, sur le régiment de la Sarre ; les autres gardes rentrèrent aussi sans confusion.

Les Anglais venaient sur 4 colonnes formées de 14,000 hommes, trois sur la hauteur et une sur le penchant de la côte. Celle de la droite attaqua la première notre gauche, et dans peu le feu devint général.

M. de Lévis était à la droite, M. de Bourlamaque à la gauche, M. le marquis de Montcalm s'était placé au centre : ce général avait en réserve les huit compagnies de grenadiers, et des piquets pour le porter au besoin pendant le combat. La colonne du penchant de la côte, où était le régiment de Montagnards écossais qui venait presque en front des Canadiens, à leur première ou seconde décharge se replia entièrement sur la reine, en montant la montagne pour forcer ces retranchements : cette colonne essuya le feu du régiment de la reine en tête et celui des Canadiens en écharpe. Jamais combat ne fut si opiniâtre et ne dura si longtemps : c'était un feu des plus vifs et continué de la droite à la gauche.

M. le marquis de Montcalm ne parut jamais si grand que dans cette journée, se montrant partout avec un air gai et assuér, et s'exposant au plus grand danger comme le moindre soldat, en faisant mouvoir sa réserve pour fortifier les parties qui étaient le plus en danger. M. de Lévis et de Bourlamaque ont combattu en héros, en méprisant les dangers ; le

dernier a été blessé à l'épaule très dangereusement : pendant le combat M. de Lévis qui était à portée des Canadiens en fit venir à différentes fois des retranchements pour fortifier les endroits qui lui paraissaient affaiblis ; après quoi il envoya le Sieur d'Hert, capitaine aide-major de la reine pour engager les Canadiens à faire des sorties sur cette colonne au penchant de la côte, laquelle combattait toujours avec acharnement. Les 4 brigades canadiennes commandées par les sieur de Raymond, St. Ours, Lanaudière et Gaspé, alternativement, firent des sorties sur cette colonne en la prenant par derrière et lui tuèrent beaucoup de monde.

400 Sauvages, la majeure partie Iroquois, des cinq nations étaient sur une petite hauteur à examiner le combat ; ils ne tirèrent sur nous que quelques coups de fusils. Sur les 4 heures le feu se ralentit un peu.

Le général anglais Abercrombie avait laissé une réserve de 6000 hommes à la chute. Il en fit venir cinq mille qui joints aux autres recommencèrent un feu opiniâtre, * mais ils trouvèrent une résistance aussi forte que la première fois. L'officier tirait autant que le grenadier ; tout le monde s'encourageait avec des cris de vive le roi, qui annonçaient la victoire.

M. de Trécesson, commandant du second bataillon de Berry, était resté au fort, il ne fallait pas moins que son activité pour faire fournir les munitions de guerre aux combattants ; car le danger était grand pour se rendre du fort aux retranchements. Il y eut une vingtaine d'hommes tués en escortant les poudres et balles.

Le Sieur de Louvicon, officier d'artillerie, qui commandait une batterie du fort dirigée sur la rivière de la Chute, vit paraître plusieurs berges anglaises, il fit feu dessus, en désempara deux, les autres se retirèrent, et ne parurent plus. Le chevalier de Lévis sur les 8 heures du soir, voyant une grande fusillade de la part de l'ennemi, du côté de la montagne, fit crier à tous les Canadiens de sortir de leurs retranchements pour aller faire reculer ceux qui faisaient encore ferme dans cette partie.

Ils prirent la fuite après quelques décharges ; les Canadiens rentrèrent à 9 heures du soir dans leurs retranchements ; depuis une heure après midi jusqu'à ce moment, ils prirent 30 Anglais prisonniers dans les différentes sorties.

Ce combat a duré 8 heures sans interruption. Notre armée était composée de 7 bataillons qui ne faisaient pas 3,000

* Il y avait 1500 tireurs dans les abatis qui incommodaient beaucoup les troupes de terre.

hommes, et d'environ 500 de troupes détachées de la marine ou Canadiens formant quatre brigades.

Les troupes de terre ont perdu tant à l'affaire du 6 qu'à celle du 8, 450 hommes tués ou blessés sur lesquels 40 officiers ; les Canadiens 51, dix soldats et 3 officiers.

Les Anglais ont eu 1440 hommes enterrés dans les retranchements et dans les bois. Leur perte totale a été de 4 à 5000 tués ou blessés. *

Voilà le précis véritable de ce qui s'est passé à cette grande et mémorable journée. Les Anglais ayant abandonné le combat, retournèrent à leurs berges avec précipitation laissant bien des effets.

Ils ont perdu beaucoup d'officiers de marque, et quatre jeunes fils de lords.

Puis, le 9 au matin, on comptait voir le combat recommencer mais par les différentes découvertes on sut à midi que les ennemis s'étaient embarqués pour retourner avec précipitation au fond du lac Saint Sacrement, au fort George.

M. de Montcalm rendit grâce à Dieu de la victoire qu'il lui avait donnée : Ainsi finit cette journée.

HISTORICUS.

* Toutes les forces dans l'expédition sous le commandement du général Abercrombie n'ont jamais dépassé 16,000 hommes. Le nombre exact des tués et des blessés était comme suit : troupes régulières, 467 tués, 1115 blessés, 30 manquant ; troupes provinciales, 87 tués, 240 blessés, 9 manquant. Total des morts, 554 ; total des blessés, 1336 ; total des manquants, 9. Grand total des morts, blessés et manquants, 1950.

QUÉBEC :

De l'imprimerie d'AUG. CÔTÉ et compagnie.

1844.

